

Saint-Jacques-de Néhou :

Une monographie communale de 1913 retrouvée¹.

Les lois scolaires de 1880 ouvrent une page nouvelle de l'histoire de l'école primaire. Elles en modifient, profondément et pour longtemps, le paysage. Au chapitre de la formation des personnels, elles font obligation aux maîtres de l'école primaire de participer à la réflexion professionnelle organisée annuellement par les autorités académiques.

A ce titre, en 1913, précisément, instituteurs et institutrices sont invités à constituer une monographie de géographie locale de la commune où ils exercent. De ces travaux, beaucoup ont disparu. Ceux qui ont été retrouvés sont rassemblés aux Archives départementales de la manche. En retrouver d'autres aujourd'hui relève de l'improbable ou du hasard. C'est à ce dernier qu'est due la découverte récente de celle de Saint-Jacques-de-Néhou. Glissée au milieu d'une liasse de notes manuscrites d'une trentaine d'années, au fond d'un placard, il fallait, en effet, une attention exercée pour la remarquer et l'en extraire.

Cette monographie de géographie locale de 1913 mérite bien d'être publiée non seulement pour ce qu'elle est et les informations qu'elle apporte, mais aussi, replacée dans le contexte de l'époque, pour ce qu'elle représente.

La restitution de ce document par la Revue de la Manche est en soi un authentique témoignage de reconnaissance du travail de l'instituteur qui en est l'auteur. Elle constitue également un puissant hommage à tous ceux qui ont contribué à cette entreprise de mémoire. A tous ces maîtres d'école, d'abord, qui, il y a un presque un siècle, n'imaginaient sans doute pas que leurs travaux menés consciencieusement dans le cadre de leurs obligations professionnelles conserveraient à distance du temps un tel intérêt. A un inspecteur d'académie, ensuite, qui, par la pertinence de ses choix et les justifications qu'il en apporte, projette sur l'avenir une vision historique. Aux maires et à leurs équipes municipales, enfin, qui, malgré des moyens souvent comptés, ont le souci de la protection et de la conservation des trésors patrimoniaux que leurs archives locales recèlent.

¹ Concerne l'ancienne commune de NEHOU jusqu'à 1899.

000000

«Les conférences pédagogiques de septembre et octobre 1913 dans le département de la Manche traiteront de la géographie locale.»

En ces termes extraits de la circulaire datée du 26 décembre 1912², adressée à « MM. Les instituteurs et Mesdames les institutrices. » l'inspecteur d'académie de la Manche décide du thème de réflexion retenu.

Comme ces conférences dites d'automne se déroulent généralement à la rentrée des classes et pour donner au personnel tout le temps utile aux recherches, le sujet est communiqué suffisamment à l'avance. L'année précédente, en 1912, elles portaient sur l'histoire locale. C'est donc en toute logique de complémentarité, qu'en cette année 1913, l'inspecteur d'académie choisit la géographie locale. Il s'en explique :

« La géographie locale est le complément nécessaire de l'histoire locale, et c'est de la géographie locale que vous aurez à vous occuper. »

La démarche, de nos jours, il est vrai, peut étonner. Certes, mais ce serait oublier la fonction alors dévolue aux conférences pédagogiques. Pour tenter d'en mieux comprendre la portée, il convient d'interroger les raisons qui ont conduit à la création et à la réorganisation de cette pratique avant d'évoquer les objectifs visés par les autorités académiques en 1913 et présenter le résultat livré par l'instituteur de Saint-Jacques-de-Néhou.

D'abord, il importe de dater l'événement, car, selon J.ATTALI, « dater, c'est mettre en ordre, c'est réduire une ignorance sur le monde³, » et il appelle « date, la désignation d'un moment par une mesure, et dater, le fait de repérer un événement. »

L'institution des conférences d'instituteurs remonte à 1837, à l'époque où la Monarchie de Juillet se préoccupe de l'école primaire. Leur règlement en est précisément fixé le 10 février 1837⁴ suite à la délibération du Conseil royal, approuvée par le ministre de l'Instruction publique Narcisse-Achille de SALVANDY⁵, « considérant que les conférences entre les instituteurs ont été reconnues favorables au progrès et à l'amélioration de l'instruction primaire ». Avant lui, Henri de VATIMESNIL⁶, ministre de

² Circulaire du 26 décembre 1912 in *Bulletin de l'instruction primaire de la Manche*, N°12, 32^e année, 1912, p. 303 - 307

³ ATTALI (J.), *Histoire du temps*, Paris, Fayard, 1982, 333 p, p.35

⁴ <http://www.inrp.fr/publications/edition-electronique/documents-travaux-recherche-education/BH101.pdf>

⁵ Le comte Narcisse-Achille de SALVANDY, homme politique et écrivain, est né à Condom (Gers) le 11 juillet 1795. Il décède à Graveron (Eure) le 15 décembre 1856. Ministre de l'Instruction publique dans le second cabinet Molé, le 15 avril 1837, il conserve ce portefeuille jusqu'en mars 1839. Pendant son passage au ministère, il poursuit l'œuvre de Guizot. Il en crée le corps des sous-inspecteurs et publie l'ordonnance du 22 décembre 1837 fondant les salles d'asile qui sont à l'origine des écoles maternelles. Il modernise l'enseignement secondaire par l'introduction d'une langue vivante obligatoire en instituant des chaires de littérature étrangère dans les départements. Il renforce l'enseignement des mathématiques et incite à l'organisation d'un enseignement professionnel dans les écoles primaires supérieures. Il améliore le traitement des professeurs et distribue des subventions aux gens de lettres.

⁶ **VATIMESNIL (Antoine François Henri LEFEBVRE de)**, né le 19 décembre 1789 à Rouen (Seine-Maritime), décède le 10 octobre 1860 à Vatimesnil (Eure). Ministre, secrétaire d'Etat au département de l'Instruction publique et des Cultes du 10 février 1828 au 8 août 1829 dans le cabinet MARTIGNAC, il abroge l'ordonnance du 8 avril 1824 qui avait mis l'instruction primaire dans les mains des évêques, crée une commission chargée de le conseiller sur les livres élémentaires, encourage la création d'écoles normales d'instituteurs,

l'Instruction publique et des Cultes de Charles X, avait déjà évoqué, dans une circulaire du 31 janvier 1829, ces conférences où les instituteurs peuvent se réunir pour discuter des diverses questions qui se rattachent à leur profession. En outre, le règlement du 27 février 1835 relatif à l'inspection des écoles primaires recommande aux inspecteurs de « *donner une attention particulière* » à ces conférences.

Cependant, bien qu'officiellement reconnues, elles tombent rapidement en désuétude ou sont fort peu suivies quand elles sont encore proposées. Elles sont de fait abandonnées depuis plusieurs années lorsqu'elles sont réactivées et réorganisées par l'arrêté du 5 juin 1880⁷ avec des dispositions claires :

« Des conférences pédagogiques d'instituteurs et d'institutrices sont organisées dans chaque canton par l'autorité académique. » (Art.1)

Ces conférences deviennent une obligation professionnelle :

« La présence aux conférences pédagogiques est obligatoire pour tous les instituteurs et institutrices publiques. » (Art.4)

Jules FERRY, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, dont le mérite essentiel est d'avoir su mettre en lumière l'existant, le réorganiser et le rendre moderne, confirme le fonctionnement de ces rencontres dans une lettre adressée aux recteurs datée du 10 août 1880⁸.

La Troisième République, assurément, a le souci de la formation des maîtres, non seulement de leur formation initiale mais aussi de celle qu'on ne craindra pas d'appeler « *continuée* »⁹, pour reprendre un concept plus proche de notre époque¹⁰. Cette préoccupation, Jules FERRY souhaite la faire partager aux recteurs et à l'autorité académique.

« L'important, écrit-il, est que notre personnel enseignant échappe à cette influence de l'isolement qui paralyse peu à peu les volontés les plus fermes. Jeunes ou vieux, sortis ou non d'une école normale, nos instituteurs ont besoin de faire effort pour ne pas se laisser gagner par le découragement ou par la routine. »

Ces rencontres conserveront longtemps cette fonction. Pour André FERRE¹¹, elles constituent un moment fort de la vie professionnelle des instituteurs :

« Ces réunions annuelles, indique t-il, affirment...que, pour qui a

soutient l'enseignement mutuel et augmente considérablement le budget de l'instruction primaire.

⁷ <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2425>

⁸ <http://www.ac-amiens.fr/inspections/80/amiens5/circo/bulldp/confped2.htm> (L'arrêté du 5 juin 1880 sera modifié par l'arrêté du 9 février 1925. Code Lantenois, 7^e édition, Paris, Nathan, 1937, p. 198)

⁹ MARION Yves, « les instituteurs et leur formation » in *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, n°1-2, janvier –Juin 1985, p.151-175

¹⁰ La formation professionnelle en cours d'exercice des maîtres du premier degré a toujours existé sous des formes différentes mais c'est avec les lois du 16 juillet 1971, lois 71-575 et suivantes, sur la formation professionnelle permanente, les exigences du tiers-temps pédagogique et les besoins de « recyclage » imposés par les contenus disciplinaires nouveaux, que son organisation prendra des orientations différentes notamment sous la forme d'animations pédagogiques et de stages organisés sur le temps de service.

¹¹ FERRE André, *Morale professionnelle de l'instituteur*, Paris, SUDEL, 1949, 219 p.

mission d'enseigner, l'éducation professionnelle n'est jamais achevée et doit se poursuivre toute la vie.»

On ne saurait mieux dire.

Dans ces conférences, il ne sera traité que des matières de pédagogie théorique ou pratique. Liberté est laissée aux inspecteurs d'académie, aux présidents et aux membres des conférences de régler les travaux : les sujets pourront être identiques pour tous les cantons ou être différents. Les réunions pourront, avec l'autorisation du recteur, être communes aux instituteurs et aux institutrices et regrouper, le cas échéant, plusieurs cantons. Bref, il importe de rechercher les conditions indispensables pour que le corps enseignant s'y intéresse et en profite.

D'une façon générale, les instituteurs et les institutrices étaient invités à faire porter leur réflexion sur un sujet fixé à l'avance et à mettre en commun leurs contributions remises à l'inspecteur primaire le plus souvent sous forme d'une dissertation. Cela vaut essentiellement pour les conférences d'automne. Les thèmes sont fixés par l'autorité académique, ou bien relayés par elle lorsqu'ils sont décidés par le ministre de l'Instruction publique ou par le recteur. Les conférences du printemps sont davantage laissées à la libre disposition des maîtres pour traiter des sujets qui leurs tiennent le plus à cœur.

Les conférences pour l'année 1911¹² pour le département de la Manche en sont un bon exemple. Le sujet à traiter retenu par l'inspecteur d'académie est le suivant: « *L'enseignement de la morale à l'école primaire.* »

Préalablement à ce que soient précisés les centres, les dates et les heures des réunions, l'autorité académique indique dans sa circulaire ce qui est attendu. La citation intégrale vaut pour toutes explications :

« Les instituteurs n'auront pas à remettre de mémoire sur cette question. Ils auront seulement à rédiger une note précise, exacte et détaillée sur les différents exercices qui constituent dans leur classe ou leur école l'enseignement de la morale. Ces notes seront remises à l'inspecteur primaire de la circonscription avant le 15 septembre. Elles constitueront les matériaux de la conférence qui consistera à en dégager des indications à la fois théoriques et pratiques. »

Il faut voir dans cette approche l'archétype des conférences d'automne telles qu'elles ont pu, en général, être proposées au moins jusqu'à cette période.

Il pourrait être en effet d'un grand intérêt de mettre à profit les leçons de l'*Ecole des Annales* pour tenter d'expliquer et mieux comprendre ce qu'ont été ces conférences entre instituteurs comme « *lieu de mémoire* » de l'éducation. Une telle approche longitudinale apporterait assurément un éclairage nouveau de l'histoire de l'école primaire dans le droit fil de celles entreprises par Pierre GIOLITTO¹³, Antoine PROST¹⁴ ou encore celle de Delphine MERCIER menée dans le cadre de sa thèse de doctorat

¹² *Bulletin de l'instruction primaire de la Manche*, 31^e année, 1911

¹³ GIOLITTO Pierre, *Histoire de l'école, de Charlemagne à Jules Ferry*, Paris, Imago, 2003, 421 p. ISBN 2-911-4168-64

¹⁴ PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, Armand Colin, coll. « U », Prem. éd. 1968, rééd. 1991
Education, société et politique : une histoire de l'enseignement de 1945 à nos jours, Paris, Seuil, 1992

sur un sujet qui se révèle être assez proche¹⁵.

Sans prétendre à cette approche appelée de nos vœux, il est néanmoins indispensable de préciser les thèmes proposés dans les années concernées, ne serait-ce que pour permettre d'opérer les distinctions utiles dans le fonds départemental consultable.

Ces travaux issus des conférences pédagogiques d'automne de 1913 sont d'abord à distinguer de ceux réunis en 1899¹⁶. Il s'agissait alors de rassembler à Saint-Lô, pour le 15 juin 1899, des monographies rurales destinées à la préparation de l'exposition universelle de 1900. Trois points devaient être développés : la Manche agricole, l'enseignement agricole, le matériel agricole pour l'enseignement.

Ils sont aussi à distinguer de ceux demandés par le Ministre de l'Instruction publique en 1914¹⁷. Le sujet relayé par l'inspecteur d'académie est le suivant¹⁸ : « *Les vestiges de la guerre franco-allemande de 1870-1871 dans votre commune.* » La raison est double : maintenir éveillée la mémoire des jeunes générations malgré le recul du temps et recueillir, précise le ministre, « *pendant que c'est encore possible* », les témoignages auprès de ceux qui ont vécu les événements. La démarche proposée est claire. Elle relève de la méthode historique. Une copie des monographies rédigées doit être déposée aux Archives départementales. En outre, une sélection des meilleurs travaux peut être susceptible de figurer à l'exposition de Lyon¹⁹ prévue se dérouler du 1er mai 1914 au 1er novembre 1914. Cependant, dans la Manche, comme probablement dans d'autres départements, à cause du départ sous les drapeaux de trois cents instituteurs, l'organisation de ces conférences pédagogiques ne pourra être assurée. Des circonstances exceptionnelles appellent en effet des mesures exceptionnelles²⁰ :

« *En raison des circonstances actuelles, et vu le grand nombre des instituteurs touchés par la mobilisation, les conférences pédagogiques qui ont fait l'objet de la note insérée au Bulletin départemental du mois de juin dernier sont reportées à une date qui sera ultérieurement fixée.* »

Dans les faits, les conférences pédagogiques ne reprendront qu'en 1915 sous des formes davantage conformes aux pratiques antérieures.²¹

En revanche, la monographie retrouvée répond à d'autres préoccupations exprimées par le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, MAURICE-FAURE²². Dans une circulaire adressée aux

¹⁵ MERCIER Delphine, « *L'inspection primaire. L'enseignement de l'histoire, de l'instruction morale et civique (1880 – 1914)* » Thèse effectuée sous la direction de Françoise MAYEUR et soutenue à l'université de Paris IV-Sorbonne en décembre 2002. 4 vol. de 830 p. (numéro national de thèse : 02pa04207)

¹⁶ Circulaire du 30 mars 1898. *Bulletin de l'instruction primaire*. N°3 – 18^e année -1898

¹⁷ VIVIANI René, Raphaël, habituellement désigné sous le nom de René VIVIANI, est né le 8 novembre 1863 à Sidi-Bel-Abbès (Algérie). Il meurt le 7 novembre 1925 au Plessis-Robinson (Hauts-de-Seine). Anticlérical, il fonde le Parti républicain socialiste en 1910. Député de Bourgneuf (Creuse), Il est ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du 9 décembre 1913 au 9 juin 1914.

¹⁸ *Bulletin de l'instruction primaire de la Manche*. 31^e année, 1911, p.49

¹⁹ Circulaire ministérielle, Paris le 18 février 1914. *Bulletin de l'instruction primaire de la Manche*. N° 2, 34^e année, 1914.

²⁰ Circulaire de l'Inspecteur d'académie du 2 août 1914. *Bulletin de l'instruction primaire de la Manche*. N° 8 – 34^e année -1914, p.

225

²¹ Circulaire de l'Inspecteur d'académie du 9 octobre 1915. *Bulletin de l'instruction primaire de la Manche*. N°10 – 35^e année -1915

²² Maurice, Louis FAURE dit MAURICE-FAURE est né à Saillans (Drôme) le 7 juin 1850. Il y décède le 8 décembre 1919. Député de la Drôme de 1885 à 1902, puis sénateur de 1902 à 1910, plusieurs fois rapporteur du budget de l'instruction publique, il est ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts dans le second ministère BRIAND du 30 novembre 1910 au 27 février 1911.

recteurs²³, il fait part du « *vif mouvement d'opinion qui s'est produit au cours des dernières années en faveur de l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales.* » On s'émeut, dit-il, de l'ignorance dans laquelle sont trop d'élèves de l'histoire et de la géographie de la commune, du département, de la région où ils sont nés. De son intervention à la Chambre des députés, il retient une formule : « *L'amour du sol natal est le plus solide fondement de l'amour de la patrie.* » De ce constat, il tire la conviction de devoir appeler l'attention des maîtres sur cet enseignement à ses yeux trop délaissé. A ce titre il encourage la rédaction de monographies communales d'histoire et de géographie locales. Et pour montrer tout le prix qu'il y attache, il décide par arrêté²⁴ de créer des récompenses spéciales décernées annuellement le 14 juillet aux membres de l'enseignement primaire, notamment aux instituteurs et institutrices, qui, soit par leurs leçons, soit par leurs recherches ou publications, auront le plus utilement contribué à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales. Vraie préoccupation de l'époque également partagée par son successeur. Gabriel GUIST'HAU²⁵, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts s'adresse aux préfets le 20 mai 1912²⁶. Il exprime les préoccupations du moment en soulignant :

« ...les services que les instituteurs peuvent rendre à la science historique soit qu'ils utilisent eux-mêmes pour y puiser les éléments de monographies les archives dont ils ont la garde, soit simplement qu'ils organisent et conservent avec méthode ces collections. »

Le ministre appelle l'attention des préfets sur l'intérêt de recourir aux compétences de l'archiviste départemental, inspecteur des archives communales, pour assurer aux élèves-maîtres des Ecoles normales des instituteurs, un enseignement sur l'utilisation et l'organisation des collections municipales. Paul LECACHEUX, archiviste départemental de la Manche, donnera dans ce cadre, plusieurs conférences à l'Ecole normale de Saint-Lô au cours des deux années scolaires qui vont suivre. Ces interventions, d'une rare qualité, sont intégralement reproduites dans le *Bulletin de l'instruction primaire de la Manche*.

A cette époque, l'inspecteur d'académie est Léon DERIES.

Cela fait vingt ans qu'il est en fonction dans le département. Agrégé de philosophie, humaniste, historien, écrivain, il est un homme d'expérience. C'est en inspecteur d'académie qu'il relaye les directives ministérielles. C'est en historien qu'il en fait un bilan en novembre 1912²⁷. Il engage à poursuivre les recherches de sorte à constituer des archives scolaires pour conserver la mémoire de l'école. Toute cette documentation doit être rassemblée et centralisée au chef lieu de chaque circonscription d'inspection primaire. C'est aussi en historien qu'il ajoute :

« De toute cette documentation sur le présent, au fur et à mesure qu'il devient du passé, les chercheurs de l'avenir vous seront profondément reconnaissants... »

²³ Circulaire du 25 février 1911. *Bulletin de l'instruction primaire de la Manche*. N°3– 31^e année -1911, p. 63- 66

²⁴ Arrêté du 25 février 1911. *Bulletin de l'instruction primaire de la Manche*. N°3– 31^e année -1911, p. 63

²⁵ Gabriel GUIST'HAU, né à Saint-Pierre-de-la Réunion le 22 septembre 1863, meurt à Nantes le 27 novembre 1931. Maire de Nantes de 1908 à 1910, puis député de la Loire-Inférieure de 1910 à 1924, il est ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts du 14 janvier 1912 au 21 janvier 1913 dans le gouvernement de Raymond POINCARE.

²⁶ Circulaire du 20 mai 1912. *Bulletin administratif de l'Instruction publique*. N°2052, p. 883 -884

²⁷ Circulaire du 30 novembre 1912. *Bulletin de l'instruction primaire de la Manche*. N°11– 32^e année -1912, p. 285-286

Et de conclure en une formule qui sera reprise ultérieurement :

« A notre époque, où les petits enfants ne connaissent même plus leurs arrière-grands-parents, il importe plus que jamais que la commune et l'école, à défaut de la famille soient quelque chose d'analogue à ce que nos aïeux appelaient les « livres de raison », un bref mais précis mémorial. »

Il est donc clair que les recommandations ministérielles du 25 février 1911, du moins pour ce qui concerne le département de la Manche, ont été réparties sur deux années scolaires. Le thème de l'histoire locale a été retenu en premier. La géographie locale suit. Elle est à l'ordre du jour pour les conférences pédagogiques d'automne de 1913. En professionnel avisé, après avoir pris connaissance des précédentes monographies, soucieux également de faciliter le travail des personnels, l'inspecteur d'académie propose une méthode et un plan.

« De même, écrit-il dans sa lettre circulaire du 26 décembre 1912, que vous n'avez pas eu à fournir de dissertations pédagogiques sur l'histoire locale, vous n'aurez pas davantage à composer de dissertations de ce genre sur la géographie locale. C'est une documentation géographique très simple, très nette et très précise qui vous est réclamée, et il ne vous est rien réclamé d'autre que cette documentation. »

La méthode consiste tout simplement à recueillir les informations utiles dans le milieu même et à puiser au secrétariat de la mairie les données statistiques indispensables. Comme pour le thème de l'année précédente, l'inspecteur d'académie appelle les instituteurs et institutrices d'une même commune à collaborer et à partager les tâches.

Le plan proposé est précis et détaillé. Le rédacteur doit en renseigner les rubriques.

Le plan proposé est en trois points ouvrant sur une conclusion. Reprenons ces points portés en annexe de la circulaire précitée :

1 – Géographie physique.

- 1.1 - Description générale de la commune, configuration, relief, climat, hydrographie ;
- 1.2 - Sites intéressants ;
- 1.3 - Signaler les vestiges laissés par le passé avec photographies ou croquis ;
- 1.4 - Carte de la commune.

2 - Géographie économique.

- 2.1 - Le sol et ses productions ;
- 2.2 - Le sous-sol :
 - 2.2.1 - Carrières ;
 - 2.2.2 - Mines ;
- 2.2 - Industries locales ;
- 2.3 - Le commerce :

- 2.3.1 - Voies de communication : leurs améliorations et leur développement depuis 50 ans ;
- 2.3.2 - Les marchés et les foires ;
- 2.3.3 - Les ports ;
- 2.4 - Le prix de la vie depuis 1870 et plus particulièrement le prix du pain.

3 – Géographie démographique.

3.1 - A l'aide de tableaux :

- 3.1.1 - Les variations de la population depuis 1815 ;
- 3.1.2 - La natalité depuis 1850 ;
- 3.1.3 - Les mariages ;
- 3.1.4 - La mortalité.

3.2 - Développer les points suivants :

- 3.2.1 - Désertion des campagnes ;
- 3.2.2 - Immigration des étrangers ;
- 3.2.3 - Dissémination des habitants.

3.3 - Les occupations.

3.4 - Les usages :

- 3.4.1 - Améliorations et embellissements de la localité ;
- 3.4.2 - Services publics ;
- 3.4.3 - Institutions charitables et de prévoyance ;
- 3.4.4 - Les fêtes familiales ;
- 3.4.5 - Les distractions préférées ;
- 3.4.6 - Les traditions et les légendes ;
- 3.4.7 - Le développement de l'instruction.

4 – Conclusion

En quelques mots dire :

- si le bien être se répand ;
- si la prospérité, matérielle et morale, s'accroît ;
- si le progrès s'y répand et comment.

Ces monographies doivent d'abord répondre aux objectifs des conférences. La réflexion, les échanges, les collectes d'informations et leur organisation, la méthode de recherche que ces travaux nécessitent, constituent autant de prétextes pour créer « *cette communauté d'esprit et de solidarité professionnelle qui fait la puissance et la dignité du corps enseignant* » à laquelle Jules FERRY aspire.

« Ces conférences, tient-il à préciser, compteront formellement au nombre des devoirs auxquels l'instituteur ne pourra se soustraire sans méconnaître les exigences de la profession. »

Mais elles sont davantage encore que prétextes à formation, et c'est Léon DERIES lui-même qui apporte la réponse :

« Rassemblés, tous ces mémoires que vous aurez rédigés constitueront une documentation à la fois rétrospective et contemporaine sans précédent....Grâce à vous, on connaîtra plus tard, avec exactitude, le mouvement de la population

générale, le mouvement de la population scolaire, la vie industrielle, commerciale, agricole, dans ses traits les plus saillants. »

De ce point de vue, reconnaissons-le, Léon DERIES est un visionnaire. Presque un siècle plus tard, en effet, on est bien heureux de consulter ces monographies de géographie locale à défaut d'avoir retrouvé celles d'histoire locale.

La participation dans le département a été à la hauteur des objectifs. Hormis le cadre formel et la méthode, liberté semble avoir été laissée aux instituteurs quant aux choix des supports de présentation. Cependant, certaines des monographies ont été rédigées sur un cahier préparé à cet effet. Ce document intitulé « *Notice Géographique* » est un modèle déposé, imprimé à Guingamp chez les imprimeurs TOULLEC & GEFROY²⁸. Il s'agit d'un cahier paginé d'un format 21 x 27 cm, à la couverture souple, cartonnée de couleur bleue. Les pages sont quadrillées. Il est recommandé d'en ajouter autant que de besoin. L'origine de l'initiative n'est pas encore clairement établie. A vu des citations placées en exergue, notamment celle de Léon DERIES extraite de sa circulaire du 30 novembre 1912, il est possible d'affirmer que son impression est postérieure à cette date. Certaines des rubriques ne sont pas en conformité avec la circulaire de l'inspecteur d'académie en date du 26 décembre 1912. En outre, la participation des élèves du cours moyen est suggérée, ce qui n'est pas non plus mentionné dans les recommandations de la circulaire. Le principe du cahier est simple : les instituteurs sont invités à en renseigner les rubriques à partir des informations qu'ils auront été en mesure de recueillir. S'agit-il d'une initiative locale provenant d'un inspecteur primaire ? Imprimée dans un département voisin, cette notice géographique peut également être une initiative de ce département. Les recommandations ministérielles, on le sait, ont une portée nationale. Difficile de répondre. Notons cependant que le recours à cette notice dont les instituteurs n'avaient qu'à renseigner les rubriques préparées, semble être d'un usage beaucoup plus fréquent dans les circonscriptions primaires du sud du département que dans celles du nord²⁹.

Ainsi, c'est environ six cents mémoires qui ont été remis à l'autorité académique, autant que de communes qui composent le département. Comme le note l'inspecteur d'académie:

« Les plus petites, aussi bien que les plus grandes communes de votre département, trouveront dans ce travail une exacte reproduction de leur image passée et présente. »

Que sont devenus tous ces mémoires ? Ceux qui ont été retrouvés sont conservés aux Archives départementales. Ils ont été microfilmés pour faciliter leur consultation³⁰. De qualité variable, toutes constituent des références non négligeables pour qui s'intéresse à la vie d'une commune. On est cependant loin du compte. Beaucoup ont disparu. Certains, archivés, ont été détruits en 1944 ; d'autres, ont été perdus ; d'autres encore, jamais remis. Environ le tiers de ces mémoires a été retrouvé.

Alors, quelle heureuse surprise lorsque le regard vient à reconnaître l'un de ces mémoires au milieu de liasses de vieux papiers conservés dans un placard d'un secrétariat de Mairie. C'est ce qui est arrivé à la mairie de Saint-Jacques-de-Néhou. Cela tient essentiellement à l'intérêt que le maire et la

²⁸ <http://histoire-sociale.univ-paris1.fr/Document/Kamaouch/PRESSDEP.pdf>

²⁹ Remercions Janjac LEROY, secrétaire adjoint de la *Société d'Archéologie et d'histoire de la Manche*, pour la patience de ses recherches et la pertinence de ses conseils.

³⁰ Archives départementales de la Manche. 124 J et 2 Mi 100

municipalité portent à l'histoire de leur commune ainsi que le souci qu'ils ont de la conservation des documents historiques et de leur classement³¹. Cela tient sans doute également au travail de sensibilisation mené localement par les *Amis de l'ancienne baronnie de Néhou (A.A.B.N.)*. Mais si le document a pu être retrouvé, c'est sans doute grâce à la perspicacité de Marcel DALARUN, instituteur à Saint-Jacques-de-Néhou et secrétaire de mairie jusque dans les années 1980. Il ne pouvait en méconnaître l'origine ; il ne pouvait en sous-estimer l'intérêt. Le précieux cahier s'était glissé parmi ses nombreuses notes manuscrites conservées en mairie.

Bien que les chances de retrouver de tels documents demeurent minimales, il ne faut cependant jamais désespérer. Le hasard – mais s'agit-il vraiment de hasard ? – vient souvent au secours du chercheur.

Quoi qu'il en soit, la monographie réalisée en 1913 sur la commune de Saint-Jacques-de-Néhou revêt un réel intérêt. Un intérêt d'autant plus fort qu'il s'agit d'une commune nouvellement créée à partir de l'ancienne commune de Néhou³².

Cette monographie est due à Anatole LEBREC, alors instituteur en poste à l'école de Saint-Jacques-de-Néhou. Au regard des informations que le document livre, il est assez vraisemblable que, suivant la suggestion que renferme la lettre circulaire de l'inspecteur d'académie, il ait pris l'attache de ses collègues des écoles de Néhou.

C'est un hommage rendu à son auteur et, à travers lui, à tous ses collègues que de lever son anonymat.

Anatole, Louis LEBREC est né à Folligny le 26 août 1859. Fils de laboureur, il se consacre comme son frère³³ à l'enseignement. Il épouse le 1er septembre 1888, à Martinvast, Léonie, Eugénie VOISIN, née à Cherbourg le 27 janvier 1869, fille d'un retraité de la gendarmerie de marine, chevalier de la Légion d'honneur. Deux garçons issus du couple, sont morts pour la France³⁴. L'un, instituteur à Hainneville, aspirant au 175^e Régiment d'infanterie, trouve la mort en Serbie le 4 novembre 1916³⁵, l'autre, lieutenant au 47^e Régiment d'infanterie est « tué à l'ennemi » le 6 septembre 1915 dans la Somme.

Anatole LEBREC exerce à l'école de Sideville jusqu'en 1890, puis à l'école de Teurthéville-Hague avant d'être affecté à l'école de Saint-Jacques-de-Néhou. En 1912, il succède à M. ENQUEBECQ qui n'est resté dans la commune que deux années. Ce dernier, venant de l'école des Moitiers-en-Bauptois, a remplacé Léon ADELUS, davantage connu à Saint-Jacques-de-Néhou pour y avoir été instituteur de nombreuses années et, surtout, y avoir élu domicile à sa retraite. A ce titre, il est fréquemment mentionné comme témoin dans nombre d'actes d'état civil.

Anatole LEBREC quitte la fonction et la commune en 1918 pour prendre sa retraite.

C'est donc un instituteur expérimenté qui s'installe en 1912 à Saint-Jacques-de-Néhou. Bien que depuis peu de temps dans la commune - « *Arrivé depuis un an dans cette commune* » confie t-il - il s'acquitte de la tâche demandée avec une précision qui force le respect.

³¹ Que soient ici remerciés Noël LEFEVRE et Chantal JOUENNE, respectivement maire et secrétaire de mairie de la commune de Saint-Jacques-de-Néhou.

³² Le projet de loi est adopté par La Chambre des Députés le 12 juin 1899 et inséré au Journal officiel le lendemain sous la signature du Président Emile LOUBET.

³³ Louis, Léon LEBREC, né à Folligny le 8 juin 1865, a exercé comme instituteur à Villedieu, Marchésieux, Saint-Laurent-de-Cuves, Carentan, Saint-Amand et Saint-Jores où il décède le 3 juin 1896. Notice nécrologique, *Bulletin de l'Instruction primaire de la Manche*, N°6, 16^e année, 1896.

³⁴ Site consulté : *mémoire des hommes*

³⁵ *Annuaire de la Manche*, 1916, p.198

Son travail se présente sous la forme d'un cahier d'écolier, petit format, rayure travers, marge à gauche. Le cahier n'a plus de couverture mais il est en bon état. Il comporte quarante-huit pages dont seulement dix-huit sont utilisées. La première est un peu jaunie et tachée. L'écriture manuscrite est alerte et élancée, agréable à lire. Sans respecter *a priori* le plan proposé par Léon DERIES, il en reprend les principales rubriques.

Cette monographie mérite d'être donnée dans son intégralité. Sa structure sera respectée. Les graphiques et tableaux, tracés à la main sur l'original, seront présentés de manière moderne pour en assurer une meilleure lisibilité.

o o o o o

Monographie communale de Saint-Jacques-de-Néhou³⁶.

³⁶ La police de caractères choisie tente de se rapprocher le mieux de la calligraphie du texte original.

Remarques Préliminaires

Par une loi en date du 22 juillet 1899,
le territoire de Néhou, s'est trouvé divisé
en deux communes distinctes :
St Georges.de.Néhou et St Jacques.de.Néhou
Pour cette raison, notre étude,
sauf pour la géographie physique, comprendra
deux séries de renseignements ayant trait :
A) : de 1857 à 1899 à l'ancien Néhou
B) : de 1899 à 1912 à St Jacques.de.Néhou

— Configuration — Relief — Climat —

Le territoire de St Jacques.de.Néhou, présente
l'aspect d'un plateau rectangulaire.
Au Nord et au Sud de ce plateau, deux
vallées servant de limites à la commune,
celle de la Leye et de la Sandre, parallèles
l'une à l'autre. Perpendiculairement à
elles, nombre de ruisseaux, coulant au fond
des petits vals
Balayés par les vents du Sud et de l'Ouest

Photo Yves Marion - 2007

Remarques Préliminaires.

Par une loi en date du 22 juillet 1899, le territoire de Néhou, s'est trouvé divisé en deux communes distinctes :

St Georges.de.Néhou et St Jacques.de.Néhou.

Pour cette raison, notre étude, sauf pour la géographie physique comprendra deux séries de renseignements ayant trait :

A) : de 1857 à 1899 à l'ancien Néhou

B) : de 1899 à 1912 à St Jacques.de.Néhou

- Configuration-Relief-Climat -

Le territoire de St Jacques.de.Néhou, présente l'aspect d'un plateau rectangulaire. Au Nord et au Sud de ce plateau, deux vallées servant de limites à la commune, celle de la Scye et de la Saudre, parallèles l'une à l'autre. Perpendiculairement à elles, nombre de ruisseaux, coulant au fond de petits vals.

Balayée par les vents du Sud et de l'Ouest et du Nord-Ouest, tant que par ceux du Nord et de l'Est, la commune est soumise à un climat humide et rigoureux, que l'on peut rapprocher de celui de la Hague.

Mais alors que cette dernière contrée formée de terrains primitifs recouverts d'une très faible épaisseur de terre arable, ne garde pas l'eau, notre sol presque imperméable, reste humide fort longtemps et tous les vals et les deux vallées se trouvent transformés pendant la majeure partie de l'année en marécages.

Nous tirerons de ces conditions climatiques défavorables, certaines conséquences dans notre étude démographique.

- Géologie -

Sous-Sol.

<i>Espèces</i>	<i>lieux</i>	<i>observations</i>
<i>Marbre bleu</i>	<i>Bois du Parc Bois de Denneville</i>	<i>Riche en fossiles. Il y a quelques années on le convertissait en chaux.</i>
<i>Grès intermédiaire</i>	<i>Vente à Genêts Monroc</i>	<i>Très fréquemment employé pour construction des maisons et entretien des chemins</i>
<i>Schistes</i>	<i>Bois des Essarts Bois des Moines Landelles Lande du Bosquesnay</i>	

Marne avec quelques couches de calcaire à Cérîtes	Sud-Est et Est	Riche en fossiles. Très fréquent au Val de Néhou (commune de St Georges)
Quartz grenu (gésier de jars)	Est	Plus fréquent sur St Georges
Granit bleu	Bois des Moines au lieu-dit les Piletières	Très chargé de mica, quelquefois passé au gneiss, très proche de l'amphibolyte.

- Sol -

- 1° - Limon des plateaux de nature argileuse
- 2° - Formations quaternaires argileuses dans les vals.

- Le Sol et ses Productions -

Il y a un demi-siècle encore la superficie des terres cultivées était faible par rapport à la superficie totale. Dans ces dernières années l'habitant a beaucoup défriché. En général la mise en valeur des terrains suit les différentes phases suivantes :

- 1° - Défrichement à la charrue, suivi aussitôt d'un ensemencement de sarrasin.
- 2° - Après deux ou trois récoltes de ce dernier, ensemencement en autre céréale et transformation en prairie.

Nous donnerons plus loin quelques chiffres relativement aux différentes étapes de cette mise en valeur.

- Culture des céréales -

Variations dans l'étendue de ces cultures (de 1857 à 1912) en hectares.

A) : (en blanc) de 1857 à 1899

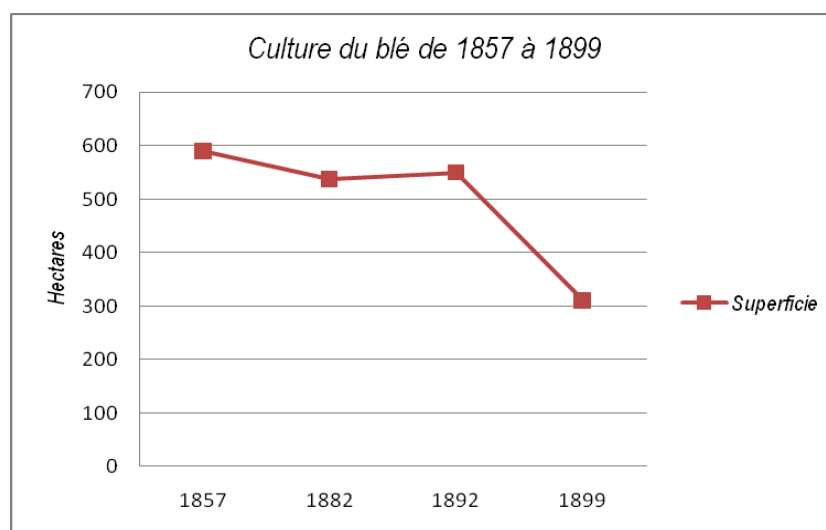
B) : (en grisé) de 1899 à 1912.

<i>Années</i>	<i>Blé</i>	<i>Orge</i>	<i>Sarrasin</i>	<i>Avoine</i>
<i>1857</i>	<i>590</i>	<i>370</i>	<i>380</i>	<i>90</i>
<i>1882</i>	<i>537</i>	<i>118</i>	<i>414</i>	<i>98</i>
<i>1892</i>	<i>550</i>	<i>100</i>	<i>340</i>	<i>118</i>
<i>1899</i>	<i>310</i>	<i>80</i>	<i>295</i>	<i>170</i>

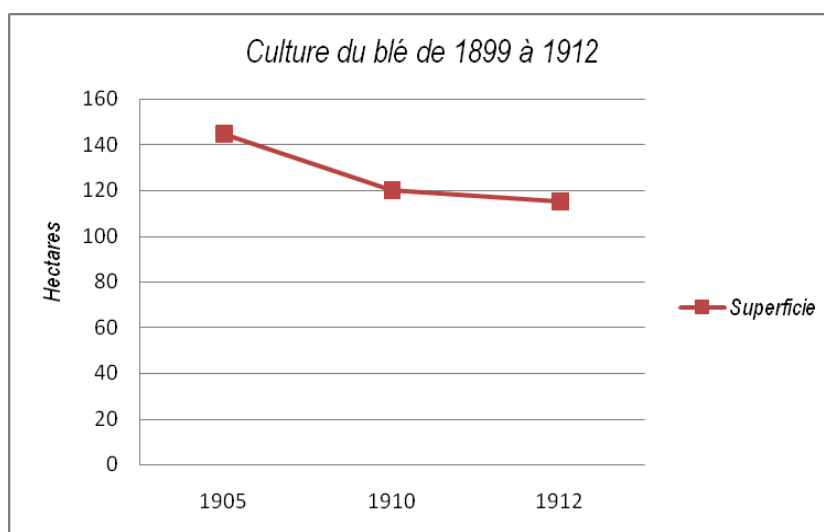
1905	145	30	100	80
1910	120	30	90	90
1912	115	30	85	100

Graphique des variations dans l'étendue de la culture du blé.

1° - de 1857 à 1899

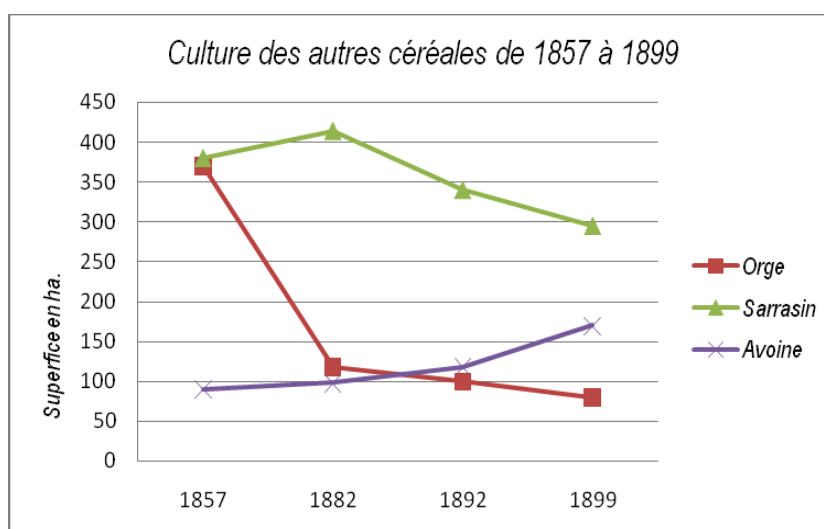


2° - de 1899 à 1912

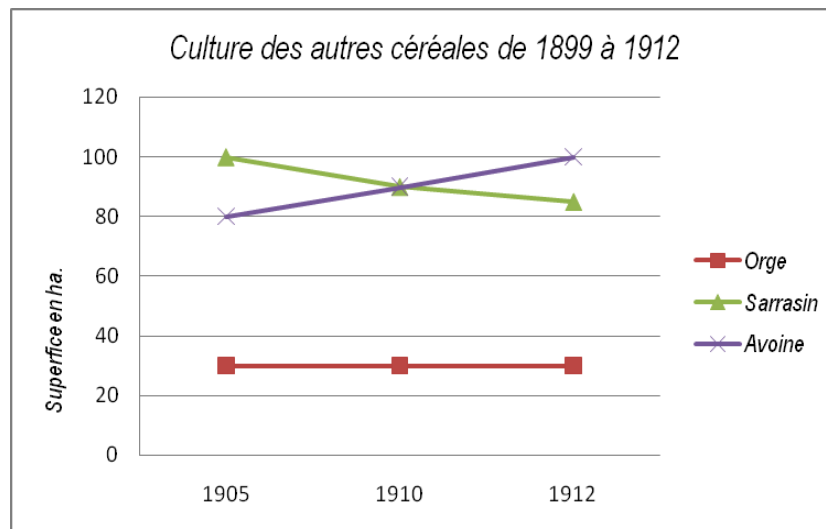


Graphique des variations dans l'étendue de la culture des autres céréales.

1° - de 1857 à 1899



1° - des 1899 à 1912



De l'examen des chiffres et des graphiques ci-dessus, il résulte que :

- 1° - La culture du blé tend à disparaître,*
- 2° - Que celles (sic) du sarrasin suit le même mouvement*
- 3° - Que celle de l'orge a aussi considérablement diminué d'étendu jusqu'en 1899, époque depuis laquelle elle demeure stationnaire.*
- 4° - Que la culture de l'avoine subit, au contraire, un mouvement ascendant.*

Nous expliquerons ces phénomènes par des constatations d'ordres très différents. En 1857, les archives communales nous indiquent que le pain est fait avec des farines de froment et d'orge, mélangées par moitié. La culture de l'orge a diminué au fur et à mesure que l'aisance a entré dans les familles. Au même moment un repas et souvent deux sont composés de galettes et de bouillie faites de lait et de farine de sarrasin. Peu à peu cette alimentation a fait place à une autre plus délicate, sinon plus substantielle, et de ce fait les ensemencements en sarrasin ont diminué en étendue.

La culture du blé a, en 30 années, diminué de (la³⁷) moitié. Nous l'expliquerons en disant que :

- 1° - la fertilité du sol n'est pas assez grande pour assurer des rendements satisfaisants (7 à 12 Hl à l'hectare)*
- 2° - L'absence de bras rend de plus en plus difficiles les opérations culturales.*

Ces deux constatations vont nous expliquer la tendance générale vers l'élevage.

- Autres cultures -

Les cultures du lin, du chanvre, du seigle ont presque totalement disparu. Celle de la betterave ne se répand pas.

- Elevage -

Voici le tableau extrait des statistiques agricoles de chaque année et auquel je laisse le soin de convaincre le lecteur du courant qui porte la population vers l'élevage.

- Têtes -

<i>Années</i>	<i>Espèce bovine</i>	<i>Espèce ovine</i>	<i>Espèce porcine</i>	<i>Espèce chevaline</i>
1900	620	150	315	220
1903	620	175	300	215
1910	800	275	180	230
1912	835	340	170	225

Bovins et ovins ont donc augmenté. Les porcs n'ont pas grandi en faveur et le temps n'est plus où chaque famille engraisait un cochon pour sa consommation personnelle.

D'élevage du cheval il n'est que peu question, les juments étant avant tout des bêtes de travail.

Aujourd'hui la préoccupation du cultivateur c'est la production du lait, soit qu'il le vende tel pour l'industrie ou qu'il en fasse lui-même la transformation.

- Méthodes agricoles -

Rien de particulier à signaler. Le progrès en fait de méthodes de cultures, d'emploi des amendements et des engrais, du perfectionnement de l'outillage est excessivement lent.

L'emploi des engrais chimiques n'est pas fait sur des bases scientifiques.

Les drainages qui seraient de première nécessité en nombre d'endroits ont été inconnus jusqu'à ces temps derniers où deux essais ont été tentés avec grand succès d'ailleurs à la ferme de la Roquelle et à celle de la Bellegarde.

Nous aurons fini l'étude des productions du sol de cette commune en donnant ci-après le tableau de la marche des défrichements et des variations dans les surfaces réservées d'une part aux cultures, d'autre part aux prairies.

<i>Années</i>	<i>terres labourables</i>	<i>Prairies</i>	<i>landes et bois</i>
	A) :		
1857	1423 hectares	867	1265
1898	1560	1450	813

	B).		
1900	540	975	472
1912	625	1060	380

- Valeurs des terrains -

- 1° - Prairies de grande fertilité : 3000 f. l'Hectare
- 2° - Prairies marécageuses : 600 f. -
- 3° - Landes à défricher : 400 f. -

*- Une vieille Industrie :
La fabrication de la poterie -*

Dans un champ contigu au jardin de l'ancien château de Gouberville, en Néhou, St Georges, on a retrouvé en grande quantité des briques et des tuiles romaines.

En 1283, en 1666 on en fabriquait toujours de la Poterie, d'après des documents de ces époques.

Aujourd'hui, cette industrie est sur le point de disparaître.

Vers 1820, les potiers exportaient annuellement par le seul port de Barfleur 25 000 Kilos de marchandises. Ajoutons à ce chiffre les exportations par Cherbourg, et surtout la consommation dans le pays et on se fera une idée de l'importance qu'eut alors cette industrie.

En 1830, l'exploitation des forêts qui fut menée à outrance porte le premier coup.

Depuis 20 ans, il ne se trouve plus d'apprentis.

Actuellement, il reste deux maîtres potiers, occupant chacun deux ouvriers.

Dans 10 ans, la poterie aura vécu. Le métier était rude aussi, et il est si bon de se laisser vivre avec deux ou trois vaches dans son étable que le rêve de tous dans le pays est là. Tout le monde ici est petit propriétaire ; c'est l'aisance à toutes les portes.

- Le Prix de la Vie -

Le tableau suivant suffira à en montrer l'évolution.

	PAIN	VIANDE			PORC FRAIS	POULET	OIE	DINDE	CANARD	BEURRE	ŒUFS	BOIS/STERE
		BOEUF	MOUTON	VEAU								
	1/2 Kg	1/2 Kg	1/2 Kg	1/2 Kg	1/2 Kg							
1868	0,15	0,60	0,65	0,55	0,55	0,90	2,00	5,00	2,00	0,90	0,60	6,00
	0,13											
	0,10											
1880					0,70	2,00	2,50	7,00	2,00			
1890						2,00	2,50	7,00	2,00			
1913	0,20	1,00	1,30	1,20	1,10	3,00	4,00	10,00	3,00	1,40	1,40	10,00

- Salaires -

ANNEES	Domestique l'année. Homme	à Domestiques l'année. Femme	à Journalier. Homme	Journalière. Femme	Corps d'Etat
1868	260	150	1,75	1,25	2
1882	350	170	2,80	2,00	3
1912	450	250	4,50	2,50	4,50

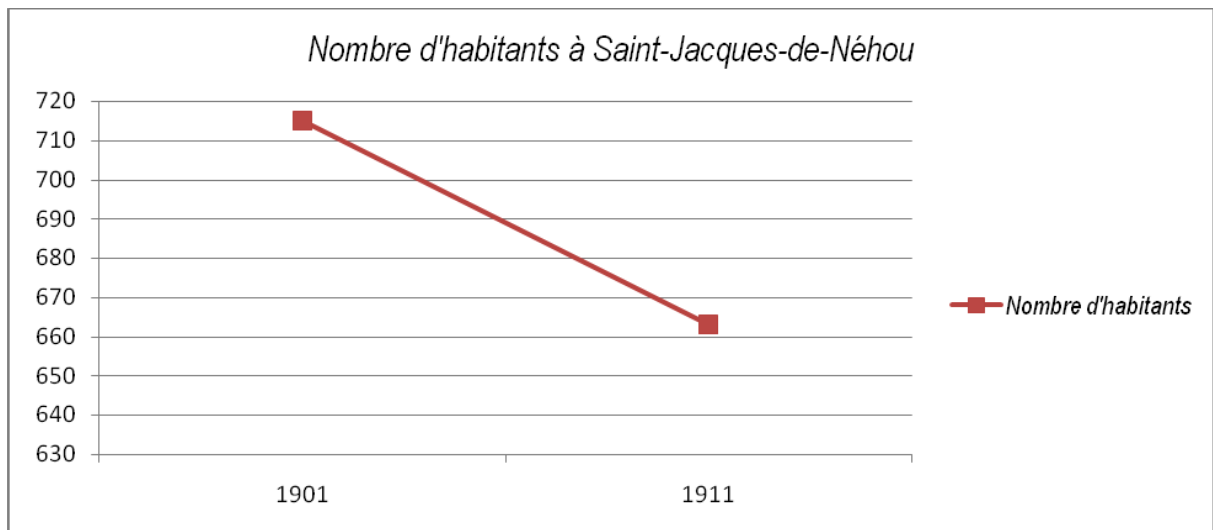
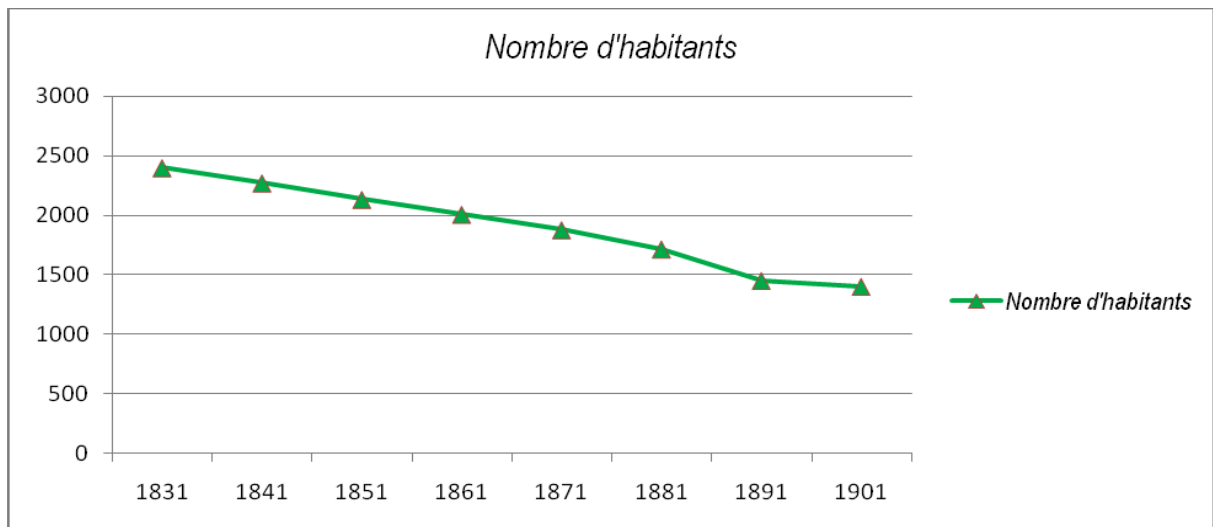
(Prix donnés en francs)

Logements.³⁸

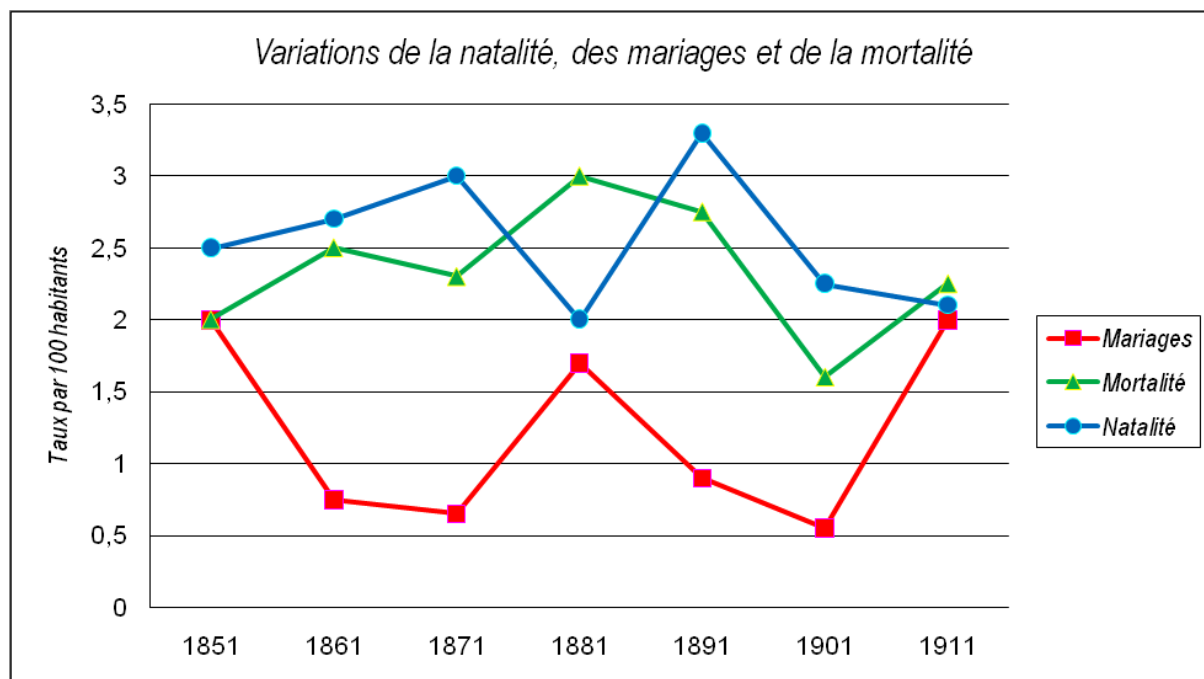
Grafique (sic) des variations de la population depuis 1836³⁹

³⁸ Le mot est barré.

³⁹ L'auteur a placé les données jusqu'à 1911 sur un même graphique avec une rupture. Pour une meilleure lisibilité, ils vont être présentés séparément.



Graphique des variations de la natalité, des mariages et de la mortalité par 100 habitants.



Remarquons dans le graphique ci-dessus que les courbes de natalité et de mortalité ont les mêmes variations. Et pourtant la population a fortement diminué. Là intervient la désertion des campagnes pour la ville.

Nous n'entrerons pas dans de longues dissertations sur l'étude des causes de cet exode. Tout a été dit à ce sujet.

Il y aurait un beau travail à tenter, une sorte d'éducation nouvelle des générations actuelles pour les adapter à une autre compréhension de la vie, que celle qu'elles s'en font. Ce serait de diminuer l'espace profond qui règne actuellement entre la vie du citadin et celle du campagnard. Il faudrait à ce dernier une instruction spéciale à côté de l'instruction générale actuelle, visant son leur (sic) futur genre de vie. La mieux connaissant la jeunesse aimerait mieux la terre (sic).

Quand jeunes gens et jeunes filles auraient la certitude de vivre heureux là où ils sont nés, ils n'iront plus vers la ville.

Arrivé depuis un an dans cette commune, nous avons amorcé une tentative de ce genre, en créant pour les enfants de l'école des soupes scolaires. Demain, leur école sera plus accueillante encore, car la classe sera plus gaie avec son mobilier neuf, leur cour de récréation plus adaptée à leur besoin de mouvement.

Pour les jeunes gens, des cours du soir ont été créés. Ils ont été accueillis avec enthousiasme. Pour les jeunes filles, une œuvre du trousseau fonctionne d'une façon convenable quoique n'ayant que quelques mois d'existence. Pour tous des conférences seront prochainement inaugurées et une partie récréative y sera jointe.

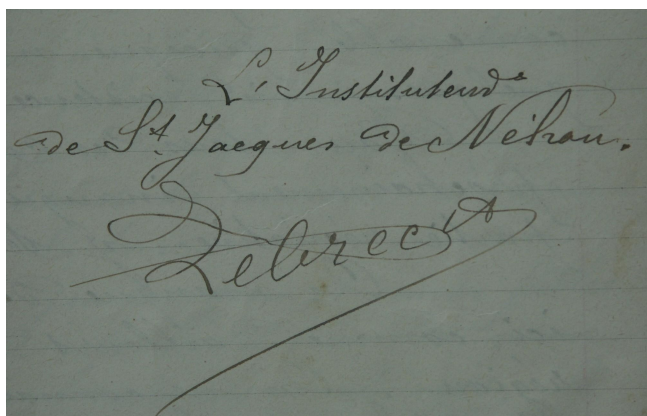
On manque de distractions ici comme ailleurs dans toute la région. On ne connaît pas la danse, pas plus que la musique. On ignore même la lecture. Alors, pour passer le temps, on boit.

Que conclure ? Sans pessimisme aucun, je dirai : le bien-être est plus apparent que réel, la vigueur de la race baisse, la moralité est facile, trop souvent. Il semblerait donc que les fruits des institutions modernes tendent vers un état du peuple contraire à celui poursuivi.

Aux initiatives particulières le soin de redresser les tendances dans une voie meilleure !

*L'instituteur
De St Jacques de Néhou*

LEBREC A.

A photograph of a handwritten signature in cursive ink on lined paper. The signature reads "L'Instituteur de St Jacques de Néhou. Lebrec A." with a long horizontal flourish underneath.

000000

Ce mémoire, sans être parmi les moins bien renseignés, n'atteint cependant pas en qualité certains autres comme, par exemple, celui d'Auguste ESNOL⁴⁰ concernant Annville-Tourneville, qui, faut-il le

⁴⁰ Auguste ESNOL est né le 11 avril 1868 à Regnéville-sur-Mer. Il commence sa carrière en 1888 et est nommé à l'école d'Annville en 1902. Il la quitte en 1921 pour celle de Regnéville-sur-Mer jusqu'en 1924, date à laquelle il prend sa retraite. Il meurt à Regnéville le 20 juillet 1944.

noter, est un modèle du genre. Il s'agit d'une monographie historique et économique rédigée en 1913. Elle regroupe, comme le précise en avertissement l'instituteur le 10 mars 1914, les notes relatives aux conférences de 1912 et celles de 1913. Il faut dire aussi le travail de cet instituteur a été retenu pour être transmis au ministre de l'Instruction publique pour figurer à l'exposition de Lyon. Particulièrement bien présentée, cette monographie très complète avec ses annexes a été jugée digne d'être publiée par la Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche⁴¹.

Le travail présenté par Anatole LEBREC est bien plus modeste. Mais c'est précisément parce que la monographie sur Saint-Jacques-de-Néhou se situe dans la moyenne des productions connues que sa communication présente de l'intérêt.

Replacée dans le contexte professionnel de l'époque, elle est représentative de ce que pouvait accomplir un instituteur confronté aux devoirs et exigences de sa profession. Les conclusions sont à cet égard très significatives. Tout y est condensé en quelques phrases : l'hygiène, l'éducation des populations rurales, les réponses apportées à la désertion des campagnes au bénéfice des villes, les actions entreprises telles les soupes scolaires, les cours du soir pour adultes, l'amélioration du cadre scolaire, l'Œuvre du trousseau pour les jeunes filles, les conférences avec parties récréatives, l'introduction de la musique, de la danse et de lecture. Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour lutter contre les tendances à l'alcoolisme qui ravagent les campagnes et pour redonner vigueur à une force morale qui s'étiolle. L'eugénisme en vogue à l'époque y côtoie certaines formes d'un malthusianisme constructif. Un seul principe les renferme tous : l'instruction de la jeunesse. Sous ces quelques phrases de conclusion apparaissent les valeurs essentielles que l'instituteur se sent mission de porter. En même temps transparaît l'idée qu'il se fait de la société qui l'environne.

En ce sens, en plus des informations générales⁴² et statistiques précieuses qu'elle apporte, la monographie présentée par Anatole LEBREC pour la commune de Saint-Jacques-de-Néhou, associant celle de Néhou jusqu'en 1899, est révélatrice des valeurs éducatives de l'époque portées par un instituteur expérimenté soucieux de répandre, par l'instruction et l'enseignement qu'il dispense, le bien être auquel doivent aspirer les jeunes générations.

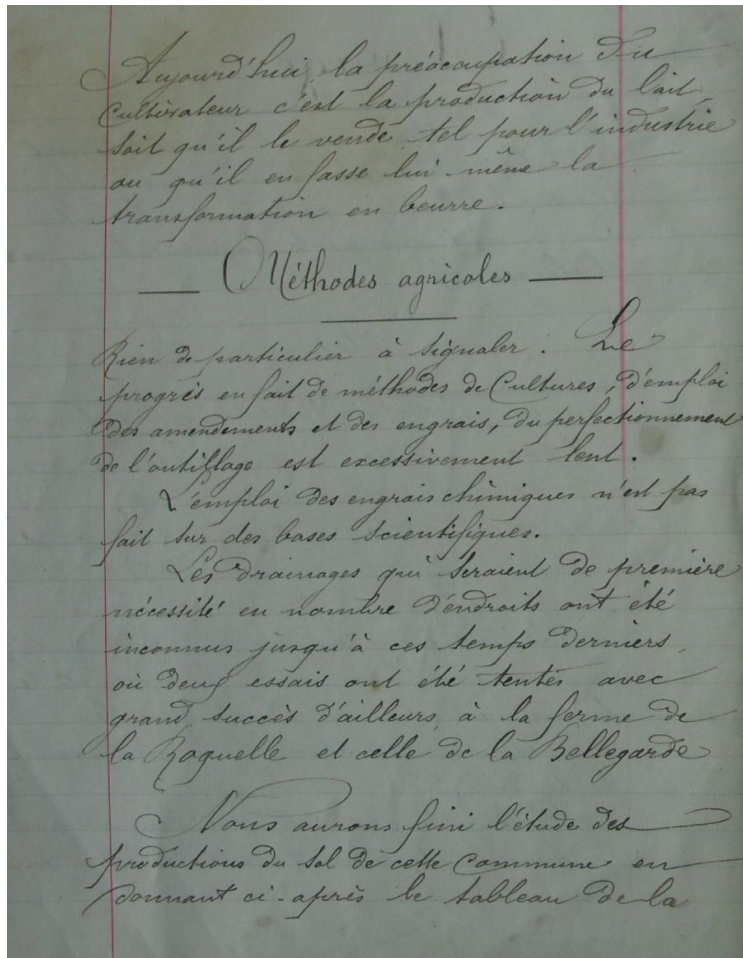
Yves Marion.

⁴¹ Auguste ESNOL, *Monographie historique et économique Annville-Tourneville, 1913*, Société d'archéologie et d'histoire de la Manche, publications multigraphiées, fasc. 9, préf. François LEVIVIER, 1969, 87 p.

⁴² Anatole LEBREC reprend pour partie certaines des informations géologiques apportées par l'abbé Michel LEBREDONCHEL, *Histoire de la paroisse de Néhou depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Noblet, Cherbourg, 1835, rééd. par Le Livre d'histoire, 2006

2 – Monographie Saint-Jacques-de-Néhou (extraits)

Une page intérieure.



Une page avec graphiques.

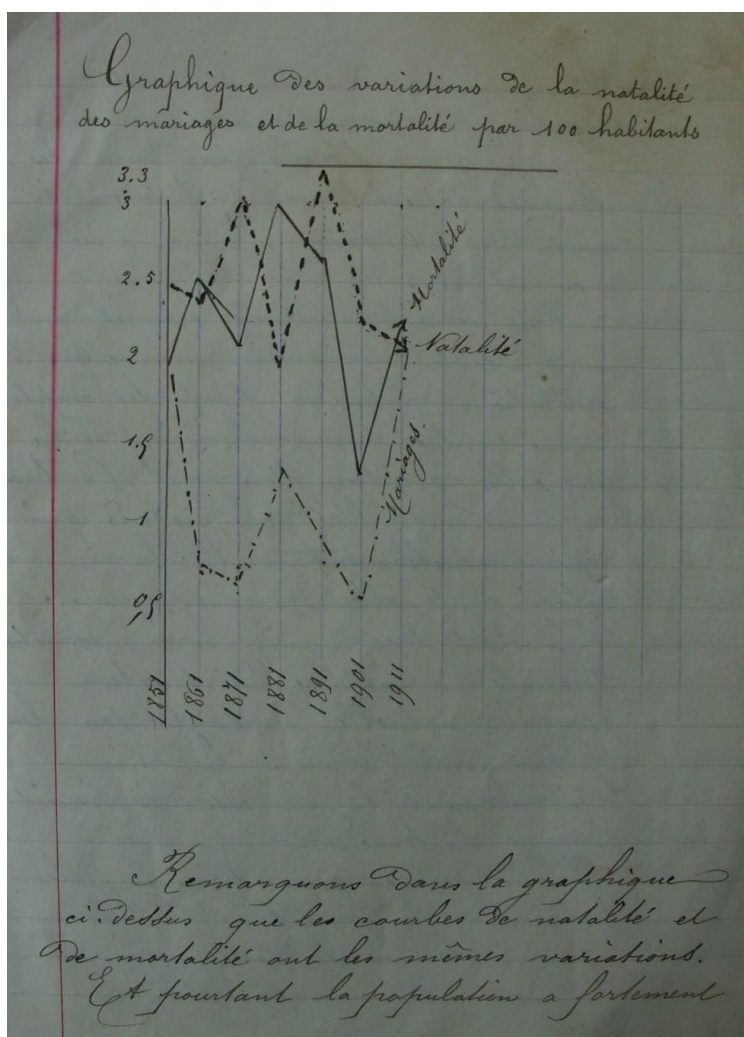


Photo Yves Manon - 2007

Une page avec tableau.

Marché des défrichements et des variations
dans les surfaces réservées. D'une part aux
cultures, d'autre part aux prairies.

A	Années	Terres labourables	Prairies	Landes et bois
	1857	1423 Hectares	857	1265
	1898	1560	1450	818

B.

	1900	540	975	472
	1912	625	1060	380

— Valeur des terrains —

1^o Prairies de grande fertilité - - - 3000^{fr} l'hectare
2^o Prairies marécageuses - - - 600^{fr}
3^o Landes à défricher - - - 400^{fr}

Une Vieille Industrie;
La Fabrication de la Poterie

Dans un champ contigu au jardin de